

Neuilly-sur-Seine, le 27 décembre 2013

Réduction de capital par annulation d'actions

Dans le cadre des programmes de rachat d'actions 2012 et 2013, Bureau Veritas (la « Société ») a procédé au rachat de 4 400 000 actions composant son capital social du 1^{er} janvier au 30 novembre 2013 (montant retraité pour tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action intervenue le 21 juin 2013 et hors contrat de liquidité).

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 13 décembre 2013, a décidé, conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2013 aux termes de sa vingt-et-unième résolution, de procéder à l'annulation d'un nombre de 766 924 actions ainsi détenues, représentant 0,17% de son capital social et a délégué tous pouvoirs au Directeur Général à cet effet.

En conséquence, une fois les formalités d'annulation des titres accomplies, le capital social de la Société s'élèvera à 52 961 220 euros réparti en 441 343 500 actions.

Après prise en compte de la réduction de capital, le nombre d'actions en circulation (intégrant les levées d'options au 30 novembre 2013) s'élève à 442 000 000 actions.